

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée du printemps 2013 de Lausanne Région à Lausanne, Commune membre des trois secteurs de notre association, Centre de l'agglomération et Capitale de notre beau canton.

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Je salue la présence de la nouvelle Préfète du District de l'Ouest lausannois, Madame Anne Marion Freiss, ainsi que celle de Monsieur le Préfet Serge Terribilini. Messieurs les Syndics Gilbert Cuttelod de Servion, Serge Roy, de Jouxens-Mézery et Ernest Dubi, de Montpreveyres, ainsi que nos Conseillers d'Etat et les autres Préfets m'ont prié d'excuser leur absence à notre séance. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région qui consacrent leur fin de journée « à la bonne cause ». Quelques personnes, qui ont participé à la Conférence d'agglomération du PALM et qui vient de se terminer, assistent à nos débats ; je leur souhaite la bienvenue. J'ai aussi l'honneur de saluer la présence de Mme Mendicino, journaliste à 24 Heures.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur Daniel Brélaz, Syndic de ces lieux, et dont les habitants sont les généreux donateurs de la rénovation de ce « Temple » dédié surtout à l'opéra.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Pour notre association, l'année 2012 aura été marquée par les nouveaux visages qui animent notre Office de promotion économique, et qui ont réussi la transition des personnes sans remettre en cause les acquis de leurs prédécesseurs. Hormis la course effrénée pour déposer en temps et en heure le PALM de 2^{ème} génération auprès des Instances fédérales, l'année écoulée n'appelle pas de commentaires particuliers, hormis tout ce qui a déjà été largement présenté dans notre rapport d'activités. Je vous ferai donc grâce de propos redondants avec nos écrits, présentés dans un nouvel habillage qui fait la part belle à la lecture, au détriment de l'austérité qui la rend rébarbative.

Le passé étant (bien) écrit, et l'avenir se lisant surtout dans le marc de café, voici quelques nouvelles sur les activités en cours au sein de nos trois départements.

Je commencerai par celui des **Affaires régionales**. Sans vague, mais avec efficacité, nos commissions thématiques poursuivent leurs travaux avec pour objectif de trouver une solution aux problèmes qui leurs sont soumis, et non l'inverse !

Accueil de jour : cette Commission organise une séance d'information à l'attention des Municipalités et des responsables techniques de la Petite Enfance, le **mardi 23 avril 2013 à 18h00** à la salle Jura du complexe de l'Hôtel de Ville de Bussigny. Cette séance sera l'occasion d'une présentation des enjeux et défis pour les communes de la mise en place de la journée continue de l'écolier, présentation accompagnée de propositions concrètes. Nous vous recommandons chaleureusement cette séance d'information, qui vous donnera certainement des pistes et aide dans la mise en vigueur sur votre commune de l'article 63a de la nouvelle Constitution vaudoise.

Formation et Emploi des Jeunes : vous ne le savez peut être pas, mais les appuis scolaires aux apprentis **App App**, débutés en janvier 2012 rencontrent un grand succès. Après une première offre de 30 cours, Lausanne Région en finance 45 durant le 2^{ème} semestre 2012-2013, avec l'aide financière de la Fonpro. L'année scolaire 2013-2014 verra l'offre de notre région s'étoffer pour atteindre un maximum de 75 cours. Ils permettront ainsi à environ 270 apprentis, soit domiciliés, soit travaillant sur notre région, de rattraper leur retard sur plus de 8 branches.

Dépendances et Prévention : nous nous réjouissons que cette Commission ait pu mettre en ligne, grâce à la collaboration de Rel'ier, un site Internet utile aux politiques mais surtout à nos citoyens qui seraient confrontés à une question relative aux addictions.

www.addiction-vaud.ch est le portail vaudois de référence en matière d'addictions :

- Il fournit une information multilingue sur les drogues (alcool, tabac, cannabis, autres drogues) et comportements potentiellement addictifs (jeux, cyberaddictions, troubles du comportement alimentaire).
- Il renvoie à des tests qui donnent la possibilité aux visiteurs d'autoévaluer la dangerosité de leur consommation.
- Il répertorie les principales aides, numéros téléphoniques d'urgence (24h/24), et portes d'accès à des traitements pour le Canton de Vaud.

Notre Commission Dépendance et prévention a aussi subventionné un **camp polysports** à l'attention des jeunes en surpoids de nos communes, camp organisé par le médiateur sportif de Lausanne. Ce camp se tiendra du 8 au 12 avril 2013 à la salle omnisports des Bergières à Lausanne. Vous avez reçu dans vos municipalités une information et des flyers à ce sujet, et nous vous remercions de bien vouloir relayer cette importante information auprès de vos jeunes, tout en sachant que les infirmières scolaires en ont déjà été averties.

Les travaux des autres commissions vous seront, quand à eux, présentés dans mon message d'automne.

Notre Office de promotion économique, qui a directement conseillé en 2012 plus de 90 entrepreneurs, est aussi intervenu sur 25 recherches de locaux et terrains. Il a actuellement plusieurs objets sur le feu, et les demandes les plus diverses lui parviennent presque quotidiennement. Un travail important consiste à trier ces demandes et à identifier celles qui doivent être traitées par notre Office. Celles relevant d'autres instances, soit publiques, soit associatives professionnelles, doivent être aiguillées sans délai pour être amenées sur les bons rails qui permettent le développement du projet. Voici quelques thèmes d'actualité :

Trophées PERL : la grande réussite en 2012 du 10^e anniversaire de ce prix entrepreneurial unique, car porté par des communes, a fait des émules auprès des porteurs de projets, dont le nombre dépasse pour la première fois la quarantaine. La cérémonie 2013 de remise des cinq prix aura lieu le 2 mai à 18h30 à Beaulieu. Je vous suggère de ne pas tarder à : 1 / noter la date dans votre agenda et 2 / de vous inscrire (les documents sont arrivés dans vos communes). Depuis cette année, nous introduisons une catégorie spéciale pour récompenser les micro-entreprises. Quant à notre conférencière d'honneur, il s'agira de Mme Monika Walser, CEO de Freitag, entreprise emblématique dans le recyclage de matériaux industriels en objets de mode. Freitag, est présente dans le monde entier, et bientôt aussi à Lausanne.

Pour la petite histoire, l'entreprise SWISS FRESH WATER, qui avait remporté notre premier Prix Coup de Cœur du Trophée PERL, pour son projet de purification de l'eau à bas prix, vient de recevoir un substantiel appui financier (un quart de million) de la part de la Confédération. Bravo donc à notre Jury, qui sait identifier les projets d'avenir, même au stade de l'intention.

L'édition 2013 du **MIPIM** (Marché international des professionnels de l'immobilier à Cannes) vient de fermer ses portes, avec un splendide succès du stand LGR partagé avec les cantons de Vaud et de Genève, et les Pays de l'Ain et de Haute-Savoie. Pour la première fois, les projets du PALM étaient

présentés au MIPIM sur une table tactile interactive, un outil ludique mais diablement efficace pour la communication des projets, table créée par une spin-off de l'EPFL établie au Mont-sur-Lausanne.

Notre **Fonds Capital Développement** vient d'allouer un prêt à une jeune entreprise lausannoise, dont le projet vise à développer une interface sécuritaire entre patients à domicile et intervenants médicaux. Ce projet a fait l'unanimité du groupe de professionnels issus de notre Commission de promotion économique, puis du groupe de suivi constitué de politiques, enfin des membres de votre Bureau de coordination.

Notre troisième Département, aussi en charge du projet d'agglomération PALM, fait face depuis fin septembre 2012 à la vacance du Chef de projet du Bureau du PALM, M. Spahr ayant décidé de relever un nouveau challenge dans les énergies renouvelables. Son énergie n'ayant pas encore été renouvelée, nos collaboratrices assument les tâches avec pugnacité, seule méthode pour ne pas « prendre de l'avance sur le retard ». La personne qui sera appelée à remplacer M. Spahr est d'ores et déjà surnommée « Désirée ». Le Copil du PALM et son Bureau Exécutif sont conscients de la situation et qu'il est urgent « d'arrêter de se hâter lentement ».

En prélude à cette assemblée générale, les 28 communes signataires de la Convention de collaboration ont tenu une Conférence d'agglomération « light », destinée surtout à faire un point de situation sur l'avancement des dossiers, aujourd'hui en attente d'une détermination de la Confédération pour leur co-subventionnement. Une Conférence élargie, à laquelle seront aussi invités les Conseils communaux, se tiendra soit cet automne, soit au printemps prochain, en fonction des retours attendus de Berne.

Le **Groupe de travail Tourisme** a relancé ses travaux en octobre 2012, et s'est réuni depuis à deux reprises. Lors de la première séance, une présentation des résultats de l'étude cantonale a été organisée. A la suite de cette présentation, le groupe a validé une proposition de méthodologie basée sur 2 phases : **1) Analyse de l'existant** avec la récupération de l'inventaire cantonal effectué sur territoire lausannois, qui sera compléter pour les 28 autres communes de Lausanne Région. **2) Identification des destinations à développer et mise en œuvre** (comprenant une classification des produits existants et à développer et une première estimation des coûts).

Le BC a accepté de séparer ces deux phases et de charger le mandataire du canton d'élaborer la première phase. La suite des travaux fera l'objet d'un cahier des charges distinct. Le Service de l'économie et du tourisme (SPECO) a proposé de prendre à sa charge les coûts de l'inventaire. Cette étape a débuté et les premiers résultats de ces études vous seront présentés lors de la prochaine assemblée générale. Une consultation sera organisée auprès des communes afin d'identifier leurs projets et leurs intentions en matière de tourisme.

La **Commission Transports**, en charge des comptages routiers a bouclé le dossier « 2010 ». Elle a proposé que les **prochains comptages soient avancés à 2014** : les communes ont été informées par courrier, qu'en raison de la fermeture du Grand-Pont en ville de Lausanne prévue en 2015, l'intégralité du trafic sera déviée pendant la durée des travaux. La Commission Transports a décidé, avec l'accord du Bureau de coordination, d'anticiper ces perturbations et d'établir un point de situation avancé. La prochaine campagne de comptages aura exceptionnellement lieu en 2014. Les travaux de préparation de préparation du cahier des charges ont déjà débuté. Les communes sont actuellement consultées pour confirmer le nombre et la position des compteurs.

Enfin le volet **Communication** a subi un sérieux lifting. Les communes ont pu lire dans le rapport d'activité, les nouveautés en matière de communication : une évolution de la charte graphique, un nouveau site Internet, des sites affiliés (dimanche sportif, Kif ton Taf, Guide sportif) relookés aux couleurs de Lausanne Région, un nouveau rapport d'activité illustré...etc.

En conclusion, toujours assez de travail pour occuper créativement nos collaboratrices et toutes les personnes, qu'elles soient politiques, techniques ou administratives que nous délèguent vos communes. Soyez-en ici remerciés.

Je vous remercie de votre attention.
Belmont, le 21 mars 2013

Gustave Muheim